

Communiqué de presse

Bruxelles, le 27 août 2008

Electrabel, Groupe GDF SUEZ, et Jan De Nul introduisent deux demandes de concession pour la construction de parcs éoliens offshore

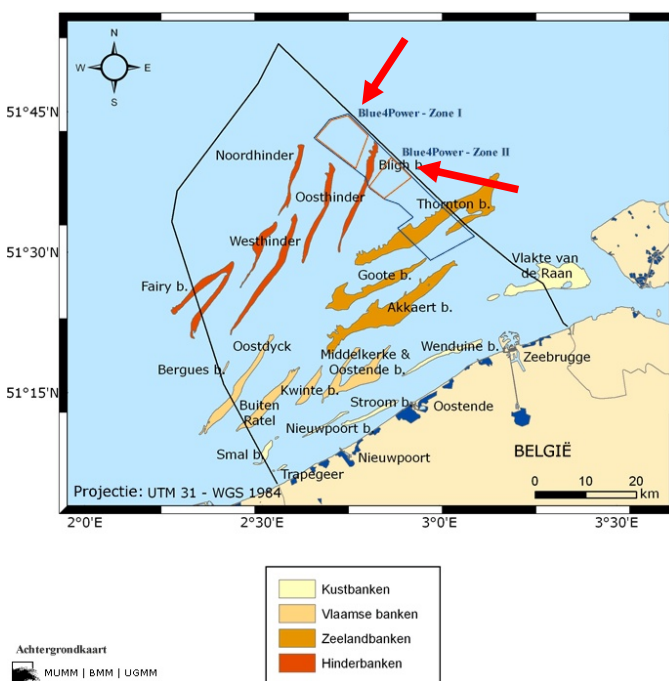
Electrabel et Jan De Nul ont introduit auprès de la CREG deux demandes de concession pour la construction de deux parcs éoliens en mer du Nord.

Un premier projet, Blue4Power I, est prévu dans la zone au nord du Bligh Bank. Celle-ci, située à 60 km de la côte, est la zone la plus au nord de la surface où la construction de parcs éoliens est autorisée par Arrêté Royal. Avec Blue4Power I, Electrabel a ainsi pour ambition de construire le plus grand parc éolien offshore de Belgique.

Un deuxième projet, Blue4Power II, est situé 20 km plus au sud, entre le Bligh Bank et le Bank zonder Naam.

Si les concessions sont accordées, les premières éoliennes seront mises en service à partir de 2012.

Après le projet de construction du plus grand parc éolien onshore de Belgique, cette initiative souligne une fois de plus la volonté d'Electrabel et de GDF SUEZ de poursuivre le développement de leur capacité de production renouvelable.



Presse Electrabel :

Jean-Pascal Bouillon (FR)

☎ +32 2 519 35 22

jean-pascal.bouillon@electrabel.com

Sarah De Bruyn (NL)

☎ +32 2 519 27 69

sarah.debruyn@electrabel.com

www.electrabel.com

Dit persbericht is ook beschikbaar in het Nederlands.

This press release is also available in English.

Presse Jan De Nul :

Christiaan Dekeyzer

☎ +32 53 731 565

christiaan.dekeyzer@jandenul.com